



HAL
open science

Le développement des équidés de loisir en France : quels impacts sur les espaces ruraux et périurbains ?

Celine Vial, Philippe Perrier-Cornet, Christophe-Toussaint Soulard

► To cite this version:

Celine Vial, Philippe Perrier-Cornet, Christophe-Toussaint Soulard. Le développement des équidés de loisir en France : quels impacts sur les espaces ruraux et périurbains ?. Fourrages, 2011, 207, pp.165-172. hal-02645166

HAL Id: hal-02645166

<https://hal.inrae.fr/hal-02645166v1>

Submitted on 29 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Le développement des équidés de loisir en France : quels impacts sur les espaces ruraux et périurbains ?

C. Vial¹, P. Perrier-Cornet², C. Soulard³

Avec le développement des loisirs équestres, équidés et cavaliers utilisent une part croissante du territoire français. Quelle est leur place dans l'occupation du territoire ? Et quel est le rôle de ces nouvelles activités dans les transformations des espaces ruraux et périurbains ?

RÉSUMÉ

Un travail sur 3 territoires ruraux et 3 territoires périurbains montre l'importance que les divers types d'utilisation du cheval pour les loisirs ont pris au sein de l'ensemble du monde du cheval. Il souligne le lien entre le développement des équidés et les nouvelles dynamiques résidentielles et environnementales des espaces ruraux : les équidés entretiennent des espaces (entre 1,5 et 6 % du territoire) qui seraient délaissés sans leur présence ; ils peuvent représenter une source de revenu complémentaire pour l'agriculture locale et participent au développement de la fonction récréative des territoires. En mettant en évidence les formes d'utilisation de l'espace par les activités équestres, cet article montre l'importance de leur prise en compte dans l'aménagement des territoires dans lesquels elles se déploient.

SUMMARY

Evaluating the impact of the growing number of recreational horses on rural and peri-urban areas in France

As equestrian leisure activities become increasingly popular, riders and their horses are taking over wider areas of land in France. What is their place as far as qualitative and quantitative land management is concerned? And in what way can these new activities change rural and peri-urban areas? This study carried out in 3 rural and 3 peri-urban areas explains the different ways in which recreational horses are being used for new activities, and the importance of these within the equestrian sector. It establishes a link between the growing number of horses and new residential and environmental dynamics in rural areas: horses contribute to preserving land that would otherwise not be used. They can provide an additional income for local farmers and contribute to developing recreational activities in rural areas. Recreational horses need to be considered as an integral element in sustainable land use planning.

Au cours du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, les utilisations traditionnelles du cheval pour l'armée, l'agriculture et les transports ont progressivement disparu, causant en France un déclin des effectifs d'équidés qui étaient estimés à environ 3 millions au début du XX^e siècle. Le statut du cheval a ensuite évolué au cours du XX^e siècle avec la naissance de l'équitation sportive, et plus récemment avec l'utilisation

du cheval pour les loisirs¹ qui est à l'origine d'un regain important des effectifs d'équidés depuis une vingtaine d'années (TOURRE-MALEN, 2006). Ainsi, **après une longue période de recul** ayant conduit à un cheptel d'environ 300 000 dans les années 1980, **le nombre d'équidés a réaugmenté de façon constante pour atteindre 570 000 en 2001** (LEMAIRE, 2003) et **près d'un million à l'heure actuelle** (Les Haras Nationaux, 2008). Les équidés

1 : Nous considérons dans ce travail que les activités de loisirs équestres comprennent toutes les utilisations des équidés par les pratiquants amateurs, qu'elles soient ou non encadrées par des professionnels de l'équitation (de type centre équestre). Elles englobent les disciplines sportives d'équitation, qui peuvent passer par la participation à des compétitions, ainsi que tous les loisirs en lien avec les équidés, allant de la pratique de promenades à cheval à la possession d'un équidé de compagnie. Précisons également que les équidés comprennent les équins (chevaux, poneys), les ânes et leurs hybrides (mulets et bardots).

AUTEURS

1 : IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation), INRA, UMR 1110 MOISA, Montpellier ; INRA, UMR MOISA, Bâtiment 26, 2, place Pierre Viala, F-34060 Montpellier, vialc@supagro.inra.fr

2 : INRA, UMR 1110 MOISA, F-34000 Montpellier

3 : INRA, UMR 0951 Innovation, F-34000 Montpellier

MOTS CLÉS : Agriculture, équin, gestion du territoire, pâturage, surface fourragère, zone périurbaine.

KEY-WORDS : Agriculture, forage area, grazing, grazing management, horses, peri-urban areas.

RÉFÉRENCE DE L'ARTICLE : Vial C., Perrier-Cornet P., Soulard C. (2011) : "Le développement des équidés de loisir en France : quels impacts sur les espaces ruraux et périurbains ?", *Fourrages*, 207, 165-172.

aujourd'hui présents en France se répartissent dans **4 segments d'activités : les courses, les sports et loisirs, le travail et la viande**. Le travail² représente un nombre négligeable d'animaux ; le cheptel destiné à la production de viande chevaline est inférieur à 100 000 têtes ; celui des courses³ compte environ 175 000 chevaux (Les Haras Nationaux, 2010) et on estime grossièrement que plus des deux tiers des équidés aujourd'hui présents en France seraient utilisés pour les sports et loisirs⁴ (Les Haras Nationaux, 2005 ; VIAL, 2009a).

Ces effectifs croissants d'équidés ainsi que les activités qui leur sont liées sont consommatrices d'espace. Or, leur développement s'effectue dans des territoires ruraux et périurbains eux-mêmes en mutation : s'ajoutant aux fonctions productives historiques des espaces ruraux - agricoles, forestières et localement industrielles -, les fonctions résidentielles et récréatives liées à l'utilisation de ces espaces pour l'habitat et pour les loisirs se sont imposées, de même que les fonctions écosystémiques se sont affirmées (PERRIER-CORNET, 2002). Le cheval et les activités équestres sont *a priori* de bons révélateurs de ces transformations du monde rural au sein d'une société urbanisée accordant de plus en plus de place à l'environnement naturel et résidentiel, et aux espaces "de nature" à usage récréatif. Mais où, comment, et par l'intermédiaire de qui se déploient les équidés et les activités équestres dans les territoires ? Quelles fonctions assurent-ils dans les espaces ruraux et périurbains ? Cet article tente de répondre à ces interrogations en effectuant une synthèse des principaux résultats du programme de recherche Cheval et territoire⁵, qui porte sur l'insertion des activités équestres dans les espaces ruraux et périurbains.

1. Le retour des équidés dans les espaces ruraux

L'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) dénombre aujourd'hui **10 000 entreprises équestres en France** : 10 % sont des éleveurs de plus de 10 juments, 15 % sont des entraîneurs de chevaux de course et **la grande majorité (75 %) sont des établissements équestres dédiés à la pratique des loisirs**. Ainsi, le nombre de licenciés de la Fédération Française d'Équitation (FFE) est passé de 266 000 en 1992 à 650 000 en 2009 (HEYDEMANN, 2005 ; Les Haras Nationaux, 2010) et le nombre total de pratiquants d'équitation est estimé à 1,5 million de cavaliers réguliers. Ce développement **reflète les transformations actuelles d'un mode de vie toujours plus tourné vers les loisirs**. Il s'explique par le désir croissant

des français de "vivre à la fois la ville et à la campagne", par l'augmentation du temps libre des français et par la croissance du tourisme rural (PERRIER-CORNET, 2002). On assiste ainsi à un engouement grandissant pour les sports de plein air (BOURG et GOUGUET, 1998), associé à un mouvement général de diversification et désinstitutionnalisation de pratiques sportives, avec un développement, en marge des organisations sportives, de pratiques libres de pleine nature, ludiques et dégagees des objectifs de performance et de compétition dont les particuliers indépendants sont un bon exemple (DIGARD *et al.*, 2004). Ainsi, il faut également noter la croissance concomitante du **nombre de particuliers qui ont investi dans l'achat de leur propre équidé** et que l'on qualifie de propriétaires "amateurs" (VIAL *et al.*, 2011a). Parmi eux, certains confient leurs équidés à des prestataires de services appelés "pensions". D'autres utilisent de nouvelles formes d'organisation, s'adonnant à leur passion et s'occupant eux-mêmes de leurs équidés, en marge de toute structure professionnelle (DIGARD *et al.*, 2004) : nous les appellerons ici les "particuliers indépendants".

De par leur récent essor, les activités équestres occupent et valorisent une part croissante du territoire français. L'IFCE estime très approximativement que **le million d'équidés présents sur le territoire national utiliserait 0,5 millions d'hectares** soit 0,1 % de la surface du territoire métropolitain et **5 % des surfaces toujours en herbe** (Les Haras Nationaux, 2009 et 2010).

En premier lieu, **les équidés entretiennent des surfaces prairiales et contribuent plus ou moins fortement à la préservation des paysages, souvent même dans les espaces les moins productifs ou délaissés par les agriculteurs**. En effet, certaines spécificités du comportement alimentaire de ces animaux favorisent l'ouverture des milieux et le maintien de la biodiversité végétale et animale (FLEURANCE *et al.*, 2007). A un même niveau de chargement, les équidés sont plus aptes à améliorer la valeur pastorale du couvert que les bovins (LOISEAU et MARTIN-ROSSET, 1988) et que les ovins (MARTIN-ROSSET *et al.*, 1981). Mais ils peuvent aussi être combinés avec l'une ou l'autre de ces deux espèces, afin d'optimiser la régulation et le contrôle de la production d'herbe et des pressions parasitaires (MARTIN-ROSSET *et al.*, 1984 ; voir synthèse de CABARET, 2011, dans ce numéro). Enfin, les équidés sont capables d'occuper des milieux variés et difficiles, et sont donc présents dans divers types d'espaces : garrigues, marais, espaces montagnards, milieux secs et pauvres, zones humides, coteaux calcaires, landes, dunes, alpages... (voir synthèse de FLEURANCE *et al.*, 2011, dans ce numéro).

Parallèlement aux pâtures, les équidés valorisent aussi d'autres espaces liés à leurs besoins nutritionnels ou aux activités équestres : terres agricoles produisant des fourrages et céréales, aires de stationnement de type paddocks, surfaces bâties ou aménagées pour les sports et les loisirs (centres équestres, aires de travail des chevaux, hippodromes...), mais aussi parcs et chemins, aménagés et entretenus pour le passage de cavaliers.

Malgré l'importance qualitative et quantitative que semblent avoir les équidés dans l'occupation et l'entretien du territoire français, les connaissances actuelles ne

2 : Utilisation de la force motrice animale pour le débardage, l'agriculture, le transport... ou de chevaux montés pour la police par exemple.

3 : Pur-sang, trotteurs ou autres races produites pour participer à des courses telles que celles du Pari Mutuel Urbain.

4 : On distingue les sports qui correspondent à des disciplines représentées en compétition (saut d'obstacle, dressage, voltige...), des loisirs (promenades, randonnées ou autres pratiques ludiques).

5 : Le programme de recherche pluriannuel Cheval et territoire, qui a débuté en 2006, est financé par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, Établissement Public Administratif d'encadrement du monde équestre.

Territoire	Aire urbaine ¹ de Montpellier	Aire urbaine de Caen	Pays ² d'Auray	Pays de l'Auxois	Parc National des Cévennes	Pays Centre Bretagne
Ensemble du territoire						
Nombre de communes	93	240	30	208	117	41
Superficie (km ²)	1 451	1 606	634	2 586	3 209	970
Nombre d'habitants en 1999	459 916	370 851	76 394	56 431	42 665	43 395
Densité d'habitants en 1999 (/km ²)	317	231	121	22	13	45
Zone d'étude "locale" de recensement exhaustif						
Localisation au sein du territoire	Région du Pic Saint Loup	Vallée de l'Odon	Région de Carnac	Région de Bierre-lès-Semur	Région de Florac	Région de Merdrignac
Nombre de communes étudiées	9	12	7	12	6	4
Superficie (ha)	11 069	7 088	15 440	12 690	24 860	15 440
Densité d'habitants (/km ²)	220	195	116	51	15	46
1 : Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine offrant $\geq 5 000$ emplois) et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci.						
2 : Le Pays est désigné comme un espace pertinent pour organiser l'action collective et réfléchir à des politiques de développement local dans le cadre d'une charte du territoire.						

TABLEAU 1 : Présentation globale de l'échantillonnage correspondant aux 2 niveaux d'étude pour chacun des 6 territoires suivis (sources : www.insee.fr).

TABLE 1 : Overall sampling on a global and local scale for each one of the 6 areas included in the study.

permettaient pas d'avoir une image précise de leur présence dans les territoires. Ce manque d'information a justifié le financement du programme de recherche Cheval et territoire. Après avoir présenté les grands principes méthodologiques et les six territoires d'étude ruraux et périurbains choisis pour leur diversité significative, nous étudierons la façon dont les équidés et les activités qui leur sont liées se déploient dans les territoires et l'impact de leur présence dans les espaces ruraux et périurbains.

2. Comment évaluer la place des équidés de loisir ? Les six territoires auscultés

Le travail a été mené sur six territoires d'étude de la taille d'une petite région (différents découpages administratifs ont été utilisés selon le cas : "aire urbaine", "pays"...) (tableau 1). L'ensemble forme une gamme de situations représentatives d'une diversité d'espaces ruraux et périurbains français :

- **Trois territoires d'étude sont périurbains : les aires urbaines de Montpellier et de Caen, et le Pays d'Auray** (Bretagne Sud). Les deux premiers connaissent un développement résidentiel important mais présentent des contrastes au plan des activités équestres présentes : la zone de Montpellier a été choisie pour son orientation vers l'équitation touristique et de loisir, alors que celle de Caen est marquée par une tradition d'élevage équin, orientée vers le sport et les courses. Le Pays d'Auray connaît un développement résidentiel moins dense et particulièrement marqué par la présence de résidences secondaires et d'infrastructures touristiques. Ces trois territoires ont en commun d'être sous l'influence d'un littoral touristique.

- **Trois autres territoires d'étude sont ruraux : le Pays de l'Auxois, le Parc National des Cévennes et le Pays Centre Bretagne.** Le Pays de l'Auxois (Bourgogne) est une région encore très agricole, caractérisée par l'éle-

vage extensif de troupeaux charolais allaitants et la polyculture. Ces exploitations en présence disposent en moyenne de près de 800 hectares de SAU (Surface Agricole Utile). Bien que zone rurale, le Pays de l'Auxois est rendu accessible par le réseau autoroutier le reliant à Dijon. Le Parc National des Cévennes présente une dominante environnementale et touristique (tourisme vert). Il est caractérisé par la forte représentation d'élevages extensifs d'ovins et caprins (parcours) et l'ouverture de l'agriculture à l'agrotourisme. Il est éloigné de toute agglomération et marqué par une tradition locale d'endurance équestre. Enfin, le Pays Centre Bretagne est une zone rurale où l'agriculture est principalement tournée vers la production laitière et l'élevage intensif (exploitations disposant de 50 ha de SAU en moyenne). Il est également marqué par une tradition d'élevage de chevaux de trait.

Chaque territoire a été analysé à deux échelles : l'ensemble du territoire, qui a servi de support d'études statistiques, et une grappe de communes (zone d'étude "locale"), comme support d'enquêtes et de comptages exhaustifs. Cette combinaison de méthodologies s'est imposée à cause du peu d'informations disponibles sur le sujet, qui devaient être complétées par une récolte de données primaires (encadré 1). Ces travaux se sont déroulés entre 2007 et 2010.

3. Les équidés de loisir dans les six territoires d'étude

■ Importance et orientation des équidés présents dans les territoires

Les recensements exhaustifs ont permis d'illustrer l'importance qu'a pris, à ce jour, le segment des loisirs au sein de l'ensemble du monde du cheval, quelle que soit la zone d'étude locale considérée, périurbaine ou rurale (tableau 2).

- Utilisation de statistiques nationales pour comprendre les déterminants de la présence des équidés de loisir...

Considérant dans un premier temps les **6 territoires** dans leur ensemble, des bases de données existantes ont été valorisées. Nous avons utilisé des méthodes quantitatives (régression linéaire) croisant au niveau communal des données du fichier SIRE (Système d'Identification Répertoire des Équidés, base de données des Haras nationaux visant à recenser tous les équidés présents en France) avec des données socio-économiques issues de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale), du RGA (Recensement Général Agricole) et de la base de données Corine Land Cover.

Ce travail a permis la mise en évidence de facteurs influençant la plus ou moins grande présence d'équidés d'amateurs dans les espaces ruraux et périurbains. Les résultats mettent en évidence **des influences réciproques entre la densité d'équidés et l'intensité du développement résidentiel** de ces territoires. Des effets sectoriels sont également testés : l'influence du secteur agricole est complexe, relevant à la fois de concurrences et complémentarités pour l'occupation de l'espace. On constate en revanche un effet très net d'entraînement local de la dynamique professionnelle équestre sur la présence de ces équidés d'amateurs (VIAL et al., 2011b).

- Au sein de chaque territoire, des relevés exhaustifs et enquêtes au sein de zones d'étude "locales"

Au sein de chaque territoire, nous avons ensuite effectué des relevés de terrain exhaustifs sur la présence et la répartition des équidés. Ces "zooms" ont été effectués sur des secteurs restreints et représentatifs de l'ensemble du territoire, couvrant environ 10 à 20 000 ha et correspondant à des grappes de 4 à 12 communes contiguës (tableau 2). Ces recensements ont permis de **comptabiliser l'ensemble des équidés présents, leurs propriétaires et les espaces qu'ils occupent**. L'étude de terrain comprenait un important travail de repérage par observations directes, **complété d'entretiens** auprès de personnes ressources, **d'enquêtes téléphoniques** auprès de propriétaires d'équins et de cartographies.

- Des entretiens avec quelques acteurs ciblés de chaque territoire

Enfin, des entretiens auprès de propriétaires d'équins et d'acteurs impliqués dans la valorisation des territoires (municipalités, agriculteurs...) ont permis d'**apprécier qualitativement les enjeux de l'occupation de l'espace par les équidés**.

ENCADRÉ 1 : Présentation de la méthodologie appliquée dans les 6 territoires étudiés.

INSERT 1 : Methodology applied in the 6 areas included in the study.

Dans le **périurbain montpelliérain**, les 466 équidés recensés sont tous utilisés à des fins de loisirs. Parmi eux, 68 % appartiennent à des amateurs⁶, qui sont en

majorité des particuliers indépendants (47 % des chevaux totaux), puis des propriétaires confiant leurs chevaux à des prestataires de services de type pensions. Les 21 % d'équidés restants sont des chevaux d'école en centres équestres (appartenant à des professionnels).

De même, parmi les équidés présents dans les communes étudiées **autour de Caen**, deux tiers sont utilisés pour les loisirs (ce segment présentant une structuration similaire à celle observée autour de Montpellier) et un tiers sont des chevaux de professionnels, de sport ou de course, à l'élevage ou à l'entraînement, en lien avec la tradition équestre du territoire.

Sur le littoral périurbain du **Pays d'Auray**, on observe des proportions intermédiaires entre les deux précédentes zones périurbaines avec 88 % d'équidés de loisir (et parmi eux 55 % d'équidés d'amateurs, dont 38 % chez des particuliers indépendants) et 12 % d'animaux chez des professionnels.

La **zone rurale de l'Auxois** présente à la fois un segment des loisirs dont la structuration est similaire à celle des zones périurbaines (70 % des équidés totaux font partie de ce segment, 53 % appartiennent à des amateurs et 34 % sont gérés par des particuliers indépendants), probablement de par la proximité du pôle de Dijon, et un élevage professionnel développé (30 % des équidés totaux dont 16 % sont des chevaux de trait principalement élevés pour la boucherie), grâce à la disponibilité des espaces herbagers.

Dans les **Cévennes**, le segment des loisirs (77 % des équidés totaux) présente une structuration différente : 33 % appartiennent à des amateurs, qui sont tous des particuliers indépendants. Aucune pension n'a en effet été recensée, en raison de la faible présence de clients potentiels dans cette zone peu peuplée. Les amateurs propriétaires d'équidés prennent donc en charge leurs équidés eux-mêmes. Les professionnels ont néanmoins une importance prépondérante, à travers les centres équestres (44 % des équidés totaux soit plus de la moitié des équidés de loisir) et les élevages (23 % des équidés totaux qui sont quasiment tous des chevaux de sang arabe élevés pour l'endurance).

Enfin, le **Pays Centre Bretagne** présente la particularité d'un segment des loisirs (94 % des équidés totaux) représenté uniquement par des propriétaires amateurs prenant en charge leurs équidés eux-mêmes (particuliers indépendants dont 20 % pratiquent l'élevage, souvent de chevaux de trait). On constate donc une très faible représentation des professionnels du cheval (6 % de chevaux dans des élevages professionnels qui sont quasiment tous orientés vers la production de viande).

■ En marge des villes et des terres agricoles, la distribution spatiale des équidés

En couplant le traitement statistique des données de localisation des équidés et l'observation exhaustive des relevés de terrain, nous avons pu identifier **deux schémas de distribution spatiale des équidés**.

6 : Nous considérons comme amateurs, par opposition aux professionnels du cheval, les utilisateurs d'équidés dont l'activité professionnelle principale et donc le revenu principal ne sont pas liés aux équidés.

Territoire	Périurbain de Montpellier	Périurbain de Caen	Pays d'Auray	Pays de l'Auxois	Parc National des Cévennes	Pays Centre Bretagne
Zone d'étude "locale"	Région du Pic Saint Loup	Vallée de l'Odon	Région de Carnac	Région de Bierre-lès-Semur	Région de Florac	Région de Merdrignac
Nombre d'équidés	466	466	536	509	404	254
Répartition des équidés (%)						
- Equidés appartenant à des professionnels (hors centres équestres) : élevage, entraînement	0	30	12	30	23	6
- Equidés du segment des loisirs	100	70	88	70	77	94
- dont équidés d'école en centres équestres ¹	32	12	33	17	44	0
- dont équidés appartenant à des amateurs	68	58	55	53	33	94
- dont appartenant à des amateurs et placés en pension	21	10	17	19	0	0
- dont appartenant à des amateurs, particuliers indépendants ²	47	48	38	34	33	94
Occupation de l'espace par les équidés						
- Surface occupée (% de la surface communale)	3,5	3,2	1,6	3,4	6,0	1,5
- Surface par équidé (ha)	0,8	0,5	0,4	0,9	3,7	0,9
- Densité d'équidés (/km ²)	4,2	6,6	3,9	4,0	1,6	1,6

1 : ne comprend pas les équidés de particuliers qui peuvent également être présents dans ces structures

2 : parmi les amateurs, les "particuliers indépendants" ont investi dans l'achat de leurs propres équidés et s'en occupent eux-mêmes, en marge de toute structure équestre professionnelle.

TABLEAU 2 : Résultats des recensements exhaustifs au sein des zones d'étude "locales" : répartition des équidés par segment d'activité et occupation de l'espace.

TABLE 2 : Results of the censuses carried out in the areas included in the local scale study: distribution of the number of horses per sector of activity and land use.

A l'échelle des aires urbaines, un gradient urbain - rural radioconcentrique se dessine dans les trois zones étudiées. Selon que l'on s'approche ou qu'on s'éloigne du pôle urbain - ou selon la position le long des axes de communication - on ne rencontre pas les mêmes équidés. En suivant ce gradient, **les centres équestres et les pensions sont préférentiellement implantés** dans les communes proches des pôles urbains ou le long des axes, là où se concentre une grande partie de la clientèle des pratiquants. Ces structures s'adaptent à la pression foncière, par des concentrations élevées d'équidés sur des surfaces restreintes, utilisées sous un mode d'occupation du sol quasiment "hors sol". En revanche, **les élevages et centres d'entraînement des chevaux de courses** trouvent leur place dans les communes les plus éloignées des pôles urbains, **aux limites rurales de l'aire urbaine**. Par contre, **les particuliers indépendants se retrouvent sur toutes les communes**, quelle que soit leur distance aux pôles urbains, adaptant leur stratégie à la disponibilité foncière à proximité des lieux de résidences ou de loisirs. Ainsi, les terrains d'études plus ruraux connaissent une répartition spatiale des équidés plus diffuse qu'en périurbain.

A l'échelle locale, communale ou infracommunale, une autre distribution spatiale se dessine, toujours suivant **un gradient urbain - rural, mais réduit ici au village et à ses relations au finage environnant**. Ainsi, au sein de chaque commune, on constate que la répartition des équidés est influencée par la distance au village. Les élevages et les centres d'entraînement utilisent en alternance de grandes parcelles situées à distance des centres des communes (rotations entre différentes parcelles). A cette échelle locale, les centres équestres et pensions semblent principalement rechercher des facilités d'accès pour leur clientèle, notamment en se situant à proximité de grands axes de communication. En

revanche, l'influence de ce gradient village - finage est particulièrement marquée sur les stratégies de **localisation des particuliers indépendants**. En effet, ceux-ci utilisent préférentiellement des parcelles situées à **proximité immédiate de leur habitation**, intégrant leur activité équestre dans une logique résidentielle : là où les parcelles pour les équidés prolongent l'espace de la maison (VIAL et SOULARD, 2010). Ces équidés occupent de ce fait des petites parcelles intercalées dans les interstices de l'espace bâti. Souvent, des propriétaires compensent le manque d'espace en propriété par des occupations temporaires de parcelles plus éloignées qui leur sont louées ou prêtées. Toutefois, cette localisation des équidés de particuliers indépendants est évolutive, en fonction des avancées de l'urbanisation. Ces équidés se trouvent progressivement repoussés vers la périphérie des villages au fur et à mesure de l'avancée de l'urbanisation.

En première analyse, les équidés et les activités équestres semblent trouver leur place dans les espaces ruraux et périurbains. Quel rôle peuvent-ils jouer dans les différents types d'espace ?

■ L'insertion territoriale du cheval de loisir, un occupant discret

• En zone périurbaine : l'ambivalence des fonctions territoriales des équidés

En zone périurbaine, les développements des **loisirs équestres** et du **phénomène résidentiel** apparaissent à la fois concurrents et complémentaires.

La concurrence qu'ils entretiennent concerne l'accès au foncier. En effet, ces deux phénomènes se développent simultanément et **convoient les mêmes espaces**. Dans

les communes périurbaines étudiées, **les équidés occupent entre 1,6 et 3,5 % de la surface totale, ce chiffre diminuant avec l'augmentation de la pression foncière** (tableau 2). Ainsi, les équidés n'occupent que 1,6 % de la surface des communes étudiées au sein du pays d'Auray, où la dynamique touristique locale est responsable d'une faible disponibilité des terres. Toutefois, la présence d'équidés n'en est pas pour autant diminuée, ceux-ci étant simplement concentrés sur de plus petits espaces (0,4 ha/cheval). Sur les aires urbaines de Caen et Montpellier, la pression foncière est un peu moins intense et laisse plus de place aux chevaux. Mais on observe autour de Caen une densité d'équidés plus élevée, car l'importante tradition équestre de la zone a pour conséquence une forte concentration des animaux (0,5 ha/cheval contre 0,8 autour de Montpellier). Finalement, ces espaces périurbains présentent les densités d'équidés les plus élevées (de 4 à 7 équidés/km²). On remarque ainsi que les développements simultanés de la **périurbanisation et des loisirs équestres s'auto-alimentent et présentent certaines complémentarités**. D'un côté, la présence d'équidés se développe parallèlement à l'artificialisation des territoires (VIAL *et al.*, 2011b). En effet, le développement résidentiel apporte une population locale potentiellement adepte de loisirs équestres, ces individus étant à la recherche de liens plus étroits avec la nature et les animaux (PERRIER-CORNET, 2002). D'un autre côté, les cavaliers ou propriétaires d'équins peuvent alimenter le phénomène de périurbanisation en quittant les grandes villes pour résider dans le périurbain afin de se situer à proximité de leurs équidés. Par ailleurs, on observe que les équidés s'adaptent à un usage temporaire du territoire, entretenant des espaces qui sont délaissés par l'agriculture face au développement urbain. Ces espaces, situés dans les interstices de l'urbanisation, ne sont plus agricoles sans être encore constructibles. Or, de par leur proximité des habitations, ces terrains sont très convoités par les particuliers indépendants, qui permettent réciproquement un entretien temporaire de ces parcelles (VIAL, 2009a). **La qualité de l'entretien de ces espaces est principalement déterminée par le nombre de chevaux présents par hectare**. En effet, les particuliers indépendants accordent en général peu d'attention à la gestion de leurs surfaces prairiales (contrairement à certains professionnels de l'élevage qui adoptent de réelles logiques d'entrepreneurs ruraux). A proximité des pôles urbains, **il s'agit donc plus souvent d'une occupation de l'espace que d'une valorisation de sa production fourragère**.

En zone périurbaine, cette interrelation entre espaces résidentiels et espaces de stationnement des équidés est **à l'origine d'aménités mais également de conflits** (VIAL, 2009b). Ainsi, la présence d'équidés permet le maintien d'une forme de péri-agriculture dans ces espaces au statut productif incertain (SABATIER *et al.*, 2007). Toutefois, des conflits sont également générés par la présence de ces gros animaux à proximité d'habitations. Ils sont relatifs aux odeurs et insectes qu'apportent les équidés (et qui sont des sources de nuisances pour le voisinage proche), à des questions d'entretien des espaces

(qu'il s'agisse de surpâturage ou d'un entretien insuffisant des terres), à des problèmes d'évacuation du fumier ou à des nuisances subies par les propriétaires de chevaux eux-mêmes (vol de matériel ou de fourrages, individus effrayant les animaux ou ouvrant les parcs des animaux) et aux divagations d'équidés (qui peuvent créer des accidents ou causer des dommages matériels).

En résumé, **les fonctions périurbaines des équidés de loisir sont donc limitées et ambivalentes**. Qu'en est-il dans le rural ?

• En zone rurale, des liens complexes avec le monde agricole

Au sein des zones rurales étudiées, l'Auxois, les Cévennes et le Centre Bretagne, on constate **d'importantes disparités concernant les surfaces occupées par les équidés** qui vont de 1,5 à 6 % de la surface totale (tableau 2). Ces différences sont à relier à la fois à la densité de population et à la disponibilité des terres pour les équidés. Par exemple, l'agriculture est prépondérante au sein des territoires de l'Auxois et du Centre Bretagne, laissant peu de place aux équidés. Toutefois, dans l'Auxois, la proximité et la facilité d'accès du pôle urbain dijonnais accroissent la présence de chevaux. En revanche, dans les Cévennes, la très faible densité de population et l'importance de la déprise agricole laissent une place plus importante aux équidés.

En milieu rural, **les relations entre les secteurs agricoles et équins** sont plus prégnantes et **relèvent à la fois de concurrences et de complémentarités**. D'une part, nos enquêtes soulignent la difficulté qu'ont les propriétaires, amateurs ou professionnels, à trouver des parcelles disponibles pour leurs équidés, convoitant les mêmes espaces que les agriculteurs. D'autre part, **les équidés occupent et entretiennent des espaces qui sont délaissés par l'agriculture** et donc laissés en friche. Il s'agit souvent de parcelles de petite taille ou de moindre qualité, que les agriculteurs louent ou prêtent à des propriétaires d'équins pour ne pas avoir à les entretenir. Certains agriculteurs exploitent également la **complémentarité de pâturage entre bovins et équins** en pratiquant le pâturage mixte ou en alternance⁷. Il peut s'agir d'équidés leur appartenant ou bien d'un prêt des parcelles aux propriétaires d'équidés durant l'hiver, ce qui évite aux agriculteurs de les entretenir mécaniquement durant cette période. La prise en pension d'équidés par des agriculteurs est souvent indiquée comme une source possible de revenu et de diversification de l'exploitation agricole (BAILEY *et al.*, 2000). Ceci étant, nous ne l'avons pas observée sur les zones étudiées.

Qu'il s'agisse de zones rurales ou périurbaines, **les équidés jouent un rôle socio-économique dans l'activité agricole**. En effet, **les agriculteurs locaux sont les principaux fournisseurs de fourrages et céréales** auxquels les propriétaires d'équidés, professionnels et amateurs, font appel. Nous avons remarqué qu'ils fournissent également

7 : Voir les synthèses de MORHAIN et de MARTIN-ROSSET et TRILLAUD-GEYL (2011), dans ce numéro.

des services à ces propriétaires d'équins, faisant les foins sur leurs parcelles en échange d'une partie de la récolte ou leur prêtant ou louant du matériel agricole. De plus, quelle que soit la zone considérée, les agriculteurs prêtent, louent ou vendent des terrains à des propriétaires d'équidés.

Nos enquêtes suggèrent que, sur les types de territoires étudiés, **la coexistence de ces deux activités serait fonction du type d'agriculture : la présence d'équidés serait défavorisée par une agriculture professionnelle**⁸ mais favorisée par une agriculture non professionnelle (VIAL *et al.*, 2011b). Lorsque des exploitants agricoles professionnels sont présents, leurs logiques productives les conduiraient à l'utilisation d'un maximum de terres disponibles, ne laissant que peu de place aux équidés de loisir. En revanche, les agriculteurs non professionnels, qui sont plus souvent des pluriactifs ou des retraités, ont sans doute des besoins en espace moins importants. Mais surtout, ils peuvent avoir intérêt à confier certaines de leurs terres à des utilisateurs temporaires et non contraints par les lois du fermage, s'ils souhaitent les entretenir ou les avoir disponibles sans contraintes en cas d'opportunité de vente en terrains à bâtir à des particuliers ou promoteurs immobiliers. Ce type d'agriculture entrerait donc moins en concurrence avec les équidés pour l'occupation des parcelles disponibles et lui serait même favorable. De plus, nous supposons que l'opportunité de diversification que représente la prise en pension d'équidés d'amateurs serait moins utilisée par les professionnels de l'agriculture que par les non professionnels (VIAL *et al.*, 2011b).

En conclusion, dans le rural, le monde équestre est donc lié au secteur agricole de façon complexe et sans doute différenciée selon le type d'agriculture.

Discussion - conclusion

Depuis une vingtaine d'années, les équidés occupent une part croissante du territoire français à travers leur pâturage, leur stationnement, la consommation de fourrages, céréales et autres services supports de la production d'activités de loisir. Bien que nous ne l'ayons pas évoqué dans cet article, **la pratique équestre participe également à l'occupation et à l'entretien de l'espace à travers l'essor de sa fonction récréative**. En effet, nos enquêtes attestent que les cavaliers d'extérieur⁹ sont présents dans tous les types d'espace, qu'il s'agisse de zones périurbaines ou rurales. Ils entretiennent des relations avec les agriculteurs et les collectivités afin d'avoir accès à un plus grand nombre de terrains et d'agir sur la conservation et la création des chemins. Ils empruntent tous les types de voies : chemins de randonnées, voies de dessertes agricoles, sentiers dans des bois, garrigues ou bocages, pistes cyclables ou routes goudronnées... Les

cavaliers utilisent à la fois des espaces de proximité et faciles d'accès pour des promenades de courte durée, et des espaces plus distants lorsqu'ils partent en randonnée, directement à cheval ou bien après avoir transporté leurs équidés par voie routière.

L'utilisation du territoire français pour le tourisme équestre participe donc au dynamisme des territoires par l'entretien de chemins de randonnées, l'attraction d'adeptes du tourisme rural, la création d'emploi, le maintien d'une certaine culture locale et d'échanges sociaux... On constate toutefois l'existence de conflits dus à l'utilisation de l'espace par les cavaliers. Il s'agit tout d'abord de conflits d'usage pour les espaces de promenade entre les cavaliers et les chasseurs ou autres promeneurs (à VTT, en moto, en quad ou à pied). Enfin, l'utilisation de l'espace agricole par des cavaliers, avec ou sans l'accord des exploitants, peut être problématique et pousse certains agriculteurs à adapter leurs pratiques professionnelles à cette fréquentation : modification des structures bocagères, des assolements et modes d'exploitation, des schémas de circulation et de pâturage (LE CARO, 2007).

Les différents segments du monde équestre se sont donc développés de façon variable, les loisirs occupant aujourd'hui une place prépondérante en termes d'effectifs d'équidés et d'occupation du territoire.

Bien que concurrents de l'agriculture et de l'urbanisation en termes de conquête foncière, le stationnement et le pâturage des équidés de loisir leur est en revanche complémentaire en termes d'organisation fonctionnelle de ces espaces. En zone périurbaine, les équidés utilisent des parcelles au statut transitoire, entre agriculture et urbanisation. En zone rurale, ils valorisent des espaces délaissés par l'agriculture et peuvent représenter une source de revenu complémentaire pour certaines exploitations. Ainsi, les équidés permettent d'entretenir des espaces qui seraient inutilisés sans leur présence. Ils contribuent à l'entretien de chemins de randonnée et participent au maintien de l'agriculture en zone périurbaine.

Cette occupation de l'espace par les activités équestres soulève aussi la question de l'utilisation de terres agricoles par des résidents non-agriculteurs. Cette appropriation a d'abord lieu dans des espaces situés au contact des parcelles cultivées avec les parcelles bâties, "participant" à l'extension du périurbain. Mais elle reste souvent une forme d'utilisation du sol temporaire, en tous cas instable et dépendante des relations foncières tissées avec les agriculteurs voisins.

Bien que nous ne l'ayons que peu évoqué précédemment, ce point restant encore à approfondir, la consommation par les équidés de fourrages et de céréales est également une source de mise en valeur des terres à proximité ou distantes selon les cas (les propriétaires s'adressant le plus souvent aux agriculteurs voisins mais certains produisant eux-mêmes ces intrants ou bien ayant recours à des coopératives, négociants, ou agriculteurs plus éloignés...).

8 : Selon l'INSEE, une exploitation dite professionnelle a une surface supérieure à 12 ha équivalent -blé et emploie l'équivalent d'une personne qui travaille au moins 75 % d'un temps plein. Les exploitations professionnelles représentent 60 % des exploitations agricoles, 90 % de la superficie agricole utilisée (SAU) et 95 % de la production agricole.

9 : Cavaliers, professionnels ou amateurs, propriétaires ou non de leurs équidés, parcourant les campagnes à cheval.

Dans cette étude, **le pâturage et le stationnement des équidés valorise entre 1,6 et 6 % de la surface totale des communes**. Ce chiffre est à mettre en rapport avec la moyenne rapportée dans l'étude européenne EQUUS 2001 selon laquelle 3 % des terres arables de l'Union Européenne des 15 seraient utilisés pour le pâturage et la production de nourriture pour les chevaux. En France comme dans le reste de l'Union Européenne, les activités liées au cheval représentent une part croissante des revenus, préservent des emplois dans les territoires ruraux, offrent des possibilités de diversification des activités agricoles et permettent la préservation de paysages et de régions sensibles (EU EQUUS, 2001).

Pour conclure, nous pouvons dire que ces enseignements, utiles aux acteurs de la filière et de l'aménagement du territoire, **invitent à poursuivre l'analyse des relations entre les activités équestres et le développement des territoires** dans lesquels elles se déploient. En effet, on ne saurait les comprendre sans intégrer les logiques résidentielles, locales et professionnelles, qui se conjuguent dans les territoires.

Accepté pour publication,
le 10 août 2011.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAILEY A., WILLIAMS N., PALMER M., GEERING R. (2000) : "The farmer as service provider: the demand for agricultural commodities and equine services", *Agricultural Systems*, 66, 191-204.
- BOURG J.F., GOUGUET J.J. (1998) : *Analyse économique du sport*, Paris, Presses Universitaires de France, 380 p.
- CABARET J. (2011) : "Gestion durable des strongyloses chez le cheval à l'herbe", *Fourrage*, ce numéro spécial, 207, 215-220.
- DIGARD J.P., OULD FERHAT L., TOURRE-MALEN C., CAPORAL A., VIALLES N. (2004) : *Cultures équestres en crise : professionnels et usagers du cheval face au changement, Compte rendu final d'activité 2001-2003*, CNRS, Ivry-sur-Seine, 10 juin 2004, Les Haras Nationaux, 39 p.
- EU Equus (2001) : "The horse industry in the European Union", *Working Report prepared for EU Equus 2001*, Skara and Solvalla, Sweden, 11-13 June 2001, 45 p.
- FLEURANCE G., DUMONT B., FARRUGGIA A., MESLÉARD F. (2007) : "Impact du pâturage sur la diversité biologique des prairies", *33^e J. de la Recherche Équine*, Paris, 8 mars 2007, Les Haras nationaux, 245-258.
- FLEURANCE G., DUNCAN P., FARRUGGIA A., DUMONT B., LECOMTE T. (2011) : "Impact du pâturage équin sur la diversité floristique et faunistique des milieux pâturés", *Fourrage*, ce numéro spécial, 207, 189-199.
- HEYDEMANN P. (2005) : "Chiffres clés de la filière cheval en France", *Les Haras nationaux, Observatoire Économique et Social du Cheval, fiches techniques, économie et social*, <http://www.haras-nationaux.fr>, consulté le 20 mai 2006.
- LE CARO Y. (2007) : *Les loisirs en espace agricole*, Presse universitaire de Rennes, collection Géographie sociale, 431 p.
- LEMAIRE S. (2003) : "Économie et avenir de la filière chevaline", *INRA Productions Animales*, 16, 357-364.
- Les Haras nationaux (2005) : "Le loisir, un poids lourd dans le monde du cheval", *Equ'idée*, 54, 20-22.
- Les Haras Nationaux (2008), (2009) et (2010) : *Annuaire ECUS*, Les Haras Nationaux, Observatoire économique et social du cheval, 63 p.
- LOISEAU P., MARTIN-ROSSET W. (1988) : "Évolution à long terme d'une lande de montagne pâturée par des bovins et des chevaux. I. Conditions expérimentales et évolution botanique", *Agronomie*, 8, 10, 873-880.
- MARTIN-ROSSET W., TRILLAUD-GEYL C. (2011) : "Pâturage mixte chevaux - bovins", *Fourrages*, ce numéro spécial, 207, 211-214.
- MARTIN-ROSSET W., LOISEAU P., MOLÉNAT G. (1981) : "Utilisation des pâturages pauvres par le cheval", *B.T.I.*, 362-363, 87-608.
- MARTIN-ROSSET W., TRILLAUD-GEYL C., JUSSIAUX M., AGABRIEL J., LOISEAU P., BÉRANGER C. (1984) : "Exploitation du pâturage par le cheval en croissance ou à l'engrais", *Le Cheval*, R. Jarrige et W. Martin-Rosset édés., INRA Editions, Versailles, 583-599.
- MORHAIN B. (2011) : "Systèmes fourragers et alimentation du cheval", *Fourrage*, ce numéro spécial, 207, 155-163.
- PERRIER-CORNET P. (2002) : *Repenser les campagnes*, Éditions de l'Aube, DATAR, 280 p.
- SABATIER B., SOULARD C., JARRIGE F., LAURENS L., NOUGARÈDES B. (2007) : *L'agriculture périurbaine aujourd'hui : un champ de recherche multidimensionnel*, colloque international *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville. Vers des projets de territoire*, Nanterre, 10-12 octobre 2007, 9 p.
- TOURRE-MALEN C. (2006) : *Femmes à cheval*, Paris, éditions Belin, 299 p.
- VIAL C. (2009a) : *Une analyse économique des loisirs de nature et de leurs implications territoriales : l'organisation des propriétaires d'équidés "amateurs" entre production domestique et achat de services*, thèse de doctorat en sciences économiques, Montpellier Supagro, UMR 1110 MOISA, 394 p.
- VIAL C. (2009b) : "Quelle place pour le cheval dans l'occupation et l'aménagement du territoire français ?", *Equ'idée*, 69, 28-30.
- VIAL C., SOULARD C. (2010) : "Cheval et territoire : le rapport à l'espace des propriétaires d'équidés", *36^e J. Recherche Équine*, Les Haras nationaux, 4 mars 2010, Paris, 5-14.
- VIAL C., AUBERT M., PERRIER-CORNET P. (2011a) : "Les choix organisationnels des propriétaires de chevaux de loisir dans les espaces ruraux", *Économie Rurale*, 321, 42-57.
- VIAL C., AUBERT M., PERRIER-CORNET P. (2011b) : "Le développement de l'équitation de loisir dans les territoires ruraux : entre influences sectorielles et périurbanisation", *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 3, 549-573, 19 p.